



Mémoire

Projet de Politique de développement culturel 2017-2022

**Recommandations en
accessibilité universelle**

Mars 2017



ALTERGO

CRÉDITS

Coordination

- Lise Roche – Directrice, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

Rédaction

- Sarah Limoges – Conseillère, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo
- Lise Roche – Directrice, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

AlterGo

AlterGo a été fondé en 1975 et œuvre en collaboration avec plus d'une centaine d'organismes du territoire de l'île de Montréal. Nous parlons au nom de plus de 150 000 personnes qui s'impliquent auprès des personnes handicapées depuis plusieurs années.

Le partenariat entre la Ville de Montréal et AlterGo est une formule évolutive qui a fait ses preuves, que ce soit par la gestion de programmes ou la participation à des comités, la formation dispensée au personnel ou les services-conseils.

Notre mission consiste à favoriser et à soutenir l'inclusion des personnes handicapées par l'entremise de l'accessibilité universelle en loisir.

AlterGo participe, avec la Ville de Montréal, depuis plus de 5 ans, au comité conjoint en accessibilité universelle des bibliothèques de Montréal.

Politique d'accessibilité universelle

En 2011, la Ville de Montréal s'est dotée d'une politique d'accessibilité universelle. Cette politique touche tous les aspects de la vie des personnes et s'appuie sur le respect des droits de tous les citoyens. Elle vise à impliquer les gestionnaires, les élus et les partenaires dans l'ensemble des projets. Nous souhaitons vous rappeler le bien-fondé de cette politique.

Des chiffres qui parlent

- 33% des Québécois âgés de 15 ans et plus déclare avoir une incapacité de longue durée;
- En 2011, la population du Québec était plus âgée que celle de l'ensemble du Canada et le nombre des 65 ans et plus venait, pour la première fois, de dépasser celui des moins de 15 ans;
- En 2016, plus d'une trentaine de bibliothèques de Montréal participaient au Mois de l'accessibilité universelle dans les bibliothèques de Montréal et offraient des activités de sensibilisation sur le handicap.

- AlterGo travaille en collaboration avec plus d'une centaine d'organismes offrant des services de sport ou de loisir sur le territoire de l'île de Montréal aux personnes ayant un handicap.

L'importance de la culture

Nous savons tous que la culture est un outil d'inclusion sociale qui favorise la participation citoyenne. Elle se projette au milieu du quotidien des citoyens et se traduit par une multitude de moyens d'expression.

La pratique d'activités culturelles est en croissance dans les organismes de loisir pour personnes handicapées, elle est fortement encouragée dans les groupes de personnes âgées et on y invite les enfants dès leur plus jeune âge. Tous les efforts consacrés à la promotion des pratiques culturelles ont porté fruit, et ce chez toutes les clientèles. Un projet tel la Politique de développement culturel doit continuer à inclure l'ensemble des citoyens.

Considérant que...

Le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 vise à :

- considérer la culture comme étant «un des éléments moteurs d'une vision durable de son développement qui mise sur le vivre ensemble pour favoriser l'inclusion de tous ses citoyens»;
- «faciliter le déploiement d'un événement phare stimulant le rayonnement des acteurs» du secteur culturel;
- intégrer «les quartiers culturels dans le plan d'urbanisme»;
- «favoriser l'implication et la participation des organismes locaux et des citoyens au développement de leur quartier culturel»;
- «réaliser 8 projets de bibliothèques d'ici 2022 dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC) et maintenir le niveau d'excellence en design et en architecture par le biais de concours»;
- «assurer d'ici 2022 un environnement numérique et technologique de haut niveau en garantissant la convivialité des services et en développant la littératie

numérique et technologique, notamment par l'implantation de laboratoires de création et de fabrication (Fab labs) et d'ateliers»;

- «jouer un rôle actif et déterminant par la médiation culturelle et l'incubation artistique»;
- «améliorer les infrastructures vouées à la pratique artistique amateur et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition et d'exposition»;
- mettre «en œuvre un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles de spectacles privées»;
- «augmenter l'offre de services répondant aux besoins particuliers de certaines clientèles dans une approche inclusive, particulièrement les personnes immigrantes et les groupes vulnérables»;

Notons également que :

- il n'y a aucune mention d'accessibilité universelle dans la proposition de le projet de Politique.

Pour que Montréal soit une ville exemplaire,

AlterGo recommande que...

- toutes les nouvelles formes de technologie et les nouveaux projets culturels fassent l'objet d'une démarche d'évaluation de l'accessibilité universelle avant d'être rendus disponibles afin de prendre en compte les besoins des personnes ayant tout type de troubles et déficiences;
- dans le cadre de tous les projets l'accessibilité des infrastructures devrait permettre une participation à tous autant comme spectateur qu'artiste, employé ou bénévole;
- certaines bibliothèques et maisons de la culture soient des pôles d'accessibilité universelle en s'équipant de technologies et se spécialisant autour des besoins plus spécifiques de certaines clientèles. Par exemple, une salle blanche (salle Snoezelen) et une salle d'hygiène sont des projets à réaliser en bibliothèque d'ici 2022 dans le cadre du Programme RAC afin de maintenir le niveau d'innovation

de la Ville de Montréal en termes d'accessibilité universelle. La Ville de Montréal serait la première au Québec à offrir ce type de service à la population;

- les organismes qui desservent les personnes ayant un handicap soient consultés pour les projets des quartiers culturels et d'incubations artistiques. Les organismes amènent la notion de participation en groupe, de production, de pratique de groupe ;
- tout lieu de diffusion culturel et d'événement soit ouvert et accessible aux organismes communautaires desservant les personnes ayant un handicap et qu'ils puissent y participer comme spectateurs ou comme artistes, qu'ils soient des organismes professionnels ou non. En effet la notion de « gagner sa vie » en se produisant comme artiste n'est pas nécessairement accessible aux personnes ayant un handicap, ce critère discrimine donc ces organismes ;
- les organismes PANAM soient impliqués dans le développement des quartiers culturels (les organismes PANAM sont des organismes de loisir pour personnes handicapées reconnus par la Ville de Montréal);
- les moyens financiers offerts aux organismes soient réellement des leviers et ouverts à tous les types d'organismes, petits et grands, dédiés ou non aux pratiques culturelles;
- les partenaires en tourisme accessible participent à la mise à jour numérique des salles de spectacles privées ainsi qu'au rayonnement des événements de Montréal;
- l'accessibilité universelle soit mentionnée dans la politique.

AlterGo

525, rue Dominion
Bureau 340
Montréal, Québec
H3J 2B4

514-933-2739

www.altergo.ca

info@altergoformation.com



ALTERGO